



BROMPTONVILLE Des élans de génie!



La Tribune

jeudi
SHERBROOKE
22 mai 1997
88e ANNÉE - No 078
0,65 (WEEKEND: 1,75\$) Plus taxes

Je préfère
BURGER KING
49¢
Valable dans les restaurants
Burger King de Sherbrooke,
Victoriaville et
Drummondville

La vie
continue...



Blessée,
Claire Lamarche
veut tourner
la page (C7)

ÉLECTIONS



97
JACQUES
PRONOVOST
Dans
l'Ouest
canadien

Amis et ennemis

«Je vous présente mon ami, Jean Charest», a dit le premier ministre albertain Ralph Klein, mardi soir, à 500 militants conservateurs. Mais il s'adressait surtout aux citoyens albertains restés à la maison. En termes politiques cela se traduit ainsi: «votez pour lui».

Si Jean Charest a une foule d'ennemis pendant cette campagne électorale, il a aussi quelques amis pour le soutenir dans une période difficile. «Politique is not a picnic», lui a aussi dit Klein en déridant la foule.

La politique est ingrate. Pour Charest comme pour les autres. A Sherbrooke, si Charest a perdu un ami en Martin Bureau, l'inverse est aussi vrai.

Il y a aussi les amitiés circonstancielles. Jean Chrétien et Jean Charest ont bien joué ce jeu pendant la campagne référendaire pour maintenant se lancer des flèches empoisonnées.

Et il y a les ennemis jurés. Charest entre dans la phase de sa campagne où il les rencontrera tous. Lucien Bouchard sera le pire de tous.

Un éditorial en A6

La loi sur le contrôle des armes relance les tirs entre Chrétien et Charest

Parizeau s'applique à secouer l'apathie des souverainistes

LA CAMPAGNE EN A2 et D1

Météo / A2

FRAIS

12



JOHNVILLE SORT DANS LA RUE POUR NE PAS CHANGER DE COMMISSION SCOLAIRE

«La population choisit la CSCS»



Mathieu Audy-Côté, Joannie Audy-Côté et Yannick Nadeau tenaient fièrement leurs pancartes, hier, pour marquer l'opposition de la population de Johnville aux fusions de commission scolaire. Le plan de fusion prévoit le transfert de Johnville vers la commission scolaire d'East Angus.

Pierre-Yvon BÉGIN
Johnville

Une centaine d'enfants et de parents de la municipalité de Johnville ont manifesté bruyamment, hier soir, question de bien marquer leur opposition aux fusions de commission scolaire, prévoyant notamment leur transfert vers East Angus.

Chaudrons, casseroles, maracas, siflets et tambours, tous les moyens étaient bons pour se faire entendre de la ministre de l'Éducation du Québec, Pauline Marois. Les pancartes arborées par les manifestants témoignaient aussi du désir de la population de demeurer au sein de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke.

«La ministre Marois et le secrétaire régional Claude Boucher, doivent comprendre que la population n'est pas d'accord, soutient le président du comité permanent de Johnville, Luc Massé. Gardons les commissions scolaires comme elles sont. Elles répondent aux besoins. La majorité de la population se trouve à l'ouest et s'en va vers Sherbrooke. Toutes nos activités professionnelles, sportives et de loisirs sont à Sherbrooke. Et la ministre décide du contraire?»

Après s'être réunis sur les terrains de l'église de Johnville, les manifestants ont déambulé vers 17h15, en bon ordre mais en poursuivant leur tapage, jusqu'à l'école de la petite municipalité. Quelques personnes y ont pris la parole, dont le maire Bertrand Landry qui a promis aux citoyens de les soutenir dans leurs moyens de pression.

«C'est le choix de la population de demeurer avec la CSCS, soutient le maire Landry. C'est avec nos taxes que l'on a payé des équipements à Sherbrooke et là, on nous demande de répartir ailleurs? Ça n'a pas de bon sens.»

Le conseil municipal de Johnville a d'ailleurs adopté une résolution pour soutenir la démarche des parents, s'appuyant principalement sur le fait que le développement se déroule spécifiquement à l'ouest de la municipalité. Le maire souligne aussi que la corporation municipale a, par le passé, acheté deux terrains à l'arrière de l'école du village afin d'appuyer la commission scolaire.

«Les gens du Canton d'Ascot qui ont choisi de se regrouper avec nous, ont juste choisi de s'en venir ici, pas de changer de religion», ajoutera le maire Landry.

Nathalie Martin, deux casseroles à la main, marquait aussi son opposition à un regroupement de Johnville avec la Commission scolaire La Sapinière. Mère de quatre enfants, elle estime qu'ils auront de meilleures chances de profiter d'un enseignement diversifié en fréquentant les écoles de Sherbrooke.

«Ils promettent des arrangements avec des écoles à vocation particulière de Sherbrooke, mais si on va à East Angus, je sais qu'on n'aura rien, fait valoir Nathalie Martin. East Angus a peut-être une bonne école, mais ça me limite dans mon choix. Et puis East Angus, c'est loin. C'est comme à l'autre bout du monde!»

Maryse Dodier habite le secteur du chemin Mitchel à Lennoxville. Sa fille de 5 ans et demi, Karelle Côté, fréquente une école de Lennoxville. Elle ne tient pas à changer de commission scolaire, certaine que sa fille devra se diriger vers East Angus pour le secondaire.

«Nous travaillons à Sherbrooke, dit-elle. Toutes les attractions, les services sont à Sherbrooke. East Angus, ce n'est pas notre coin.»

La CSCS explique (A4)

Échec aux Rock Machine

Une vaste opération impliquant plus de 600 policiers a permis hier de porter un dur coup au groupe de motards Rock Machine. Bilan: 15 arrestations, parmi lesquelles figurent des têtes dirigeantes de l'organisation. Les policiers ont notamment fait une rafle aux repaires de Montréal et Beauport. DETAILS EN B3.



La guerre aux chiens atteint Magog et Thetford

Gilles DALLAIRE
et Nelson FECTEAU

Guerre ouverte? Guerre d'usure? Guerre en dentelles? Bien malin serait celui qui pourrait deviner comment Magog s'y prendra pour ne pas devenir l'endroit où on vient de partout pour faire prendre l'air et de l'exercice à son chien d'attaque mais une chose paraît sûre: le règlement qui régit les allées et venues des animaux va avoir des crocs.

C'est la quasi-certitude laissée par les propos du maire Denis Lacasse et du conseiller Jean-Yves Routhier à la suite du dépôt d'un avis d'adoption de ce règlement donné à la dernière séance du conseil de ville.

Sans affirmer que la possession d'un pit-bull ou d'un autre chien d'attaque sera interdite à Magog et qu'il ne sera même pas permis d'en promener un en laisse, M. Lacasse a laissé entendre que des mesures seront prises pour garder le contrôle de la situation.

«Il n'y a pas longtemps, j'ai vu en plein centre-ville un chien d'attaque tenter de mordre quelqu'un. Son maître a eu beaucoup de difficulté à l'en empêcher. Je n'ai pas aimé cela du tout», a-t-il souligné.

Pour sa part, M. Routhier a affirmé que ce n'est pas à Magog que les chiens d'attaque doivent venir se faire les dents et qu'il faut que cela se sache.

À Thetford Mines, en dépit du fait qu'il n'y en aurait aucun actuellement, les chiens de type pit-bull ou issu d'un

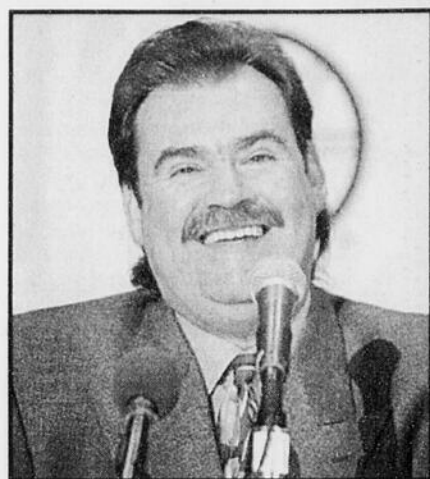
croisement similaire seront désormais interdits à compter du 1er juillet.

«Nous n'avons pas connu de problèmes particuliers et personne n'a subi de morsures mais nous préférons prévenir que guérir», a expliqué le maire Henri Therrien pour justifier l'adoption de cette réglementation.

Après la mise en application du règlement, tout propriétaire d'un tel chien aura 48 heures pour s'en départir.

En plus de l'interdiction de posséder un pit-bull, le règlement prévoit l'interdiction de posséder un chien dressé pour l'attaque.

Au dire du maire Therrien, les dirigeants municipaux ont profité de la révision régulière de leur règlement relatif aux chiens qui existe depuis maintenant une vingtaine d'années pour répondre



Heureux mariage

Pat Burns est parfait pour les Bruins, dit Georges Guilbault

François BEAUDOIN
Sherbrooke

Bruins-Burns? Une formule gagnante, juge Georges Guilbault, qui fut président des Canadiens de Sherbrooke à l'époque où Pat Burns a dirigé l'équipe au milieu des années 80.

«C'est en plein le gars que ça prenait aux Bruins, a réagi Georges Guilbault en commentant l'embauche de Pat Burns à titre d'entraîneur-chef des Bruins de Boston.

«Les Bruins ont une jeune formation, dit Georges Guilbault, et on connaît la fermeté, la poigne de Pat Burns. Il s'agit définitivement d'un bon choix.»

Georges Guilbault croit que Burns est l'homme tout indiqué pour redresser la barque des Bruins, qui ont terminé au dernier rang de la Ligue nationale et qui ont raté les séries éliminatoires pour la première fois en 30 ans.

«Pat a tout à gagner parce que les Bruins ne peuvent pas faire pire que cette saison.»

«Aussi, Boston pourra compter sur le tout premier choix au prochain repêchage. Et les Bruins peuvent encore miser sur Raymond Bourque, qui, même s'il ne rajeunit pas, demeure un excellent défenseur. Je pense que Pat Burns peut construire quelque chose de bien autour de ces deux joueurs», mentionne Georges Guilbault, qui croit que l'Irlandais Burns sera heureux en Nouvelle-Angleterre. «Ce n'est pas loin de chez lui, à Magog», dit-il.

En effet, entre Boston et sa résidence au bord du lac Memphrémagog, il n'y a que trois heures de route que Pat Burns pourra allègrement franchir... aux guidons de sa Harley-Davidson!

Même en passant par le New Hampshire, le bon Pat pourra enlever son casque protecteur, s'il le désire. La belle vie, quoi.

Tout ça assorti d'un contrat de quatre ans qui lui rapportera au total la bagatelle de 3,3 millions \$ U.S. Burns succède à Steve Casper, limogé par le directeur-gérant Harry Sinden au terme de la dernière saison.

Pas plus tard qu'avant-hier, Pat Burns a fait savoir par le biais de son agent et cousin Robin Burns qu'il retirait sa candidature pour succéder à Mario Tremblay à titre d'entraîneur-chef du Canadien de Montréal.

«Je n'ai jamais cru que Pat retournerait diriger le Canadien, soutient Georges Guilbault. Il a connu ce que c'était la jungle de Montréal et je ne pense pas que ça l'intéressait de passer une autre fois dans le hachoir des journalistes. A Montréal, certains journalistes ont l'égo plus gros que leur profession.»

Autres textes en C1 et C5

C'est ainsi qu'à compter du 1er juillet, tout chien devra être tenu en laisse dans un lieu public. Les propriétaires de chiens ou leur gardien devront avoir en leur possession pelle et sac pour ramasser immédiatement les excréments du chien hors de leur propriété.

Les amendes pour infractions au règlement ont été fixées à 25 \$ pour une première offense, à 50 \$ pour une seconde et à 75 \$ pour une troisième.

Des toutous chouchoutés (A3)

Les électeurs froids comme le temps ambiant



ÉLECTIONS 1997

Drummond

Gérald PRINCE

Drummondville

Il aura fallu le débat des chefs à la télévision pour que la campagne électorale fédérale lève un peu dans Drummond.

«Avant, on en n'entendait pas parler: depuis, c'est un peu plus animé», confie Yves Choquette, propriétaire du dépanneur Loring depuis 15 ans au centre-ville de Drummondville.

Dans son établissement, les clients jangent entre eux de la campagne électorale et font part de leurs opinions. «Ce que je retiens de leurs commentaires, c'est que l'idéologie des partis semble plus intéresser les gens que les candidats dans le comté», confie-t-il, en précisant qu'il y a quatre ans, les gens étaient beaucoup plus politisés et parlaient surtout en faveur du Bloc québécois.

Cette année, c'est différent: les conversations tournent autour d'un changement d'allégeance: il voit plusieurs partisans du Bloc se tourner clairement vers le Parti conservateur.

«Le Bloc, rapporte-t-il, s'est fait élire au fédéral pour apporter des changements, mais cela n'est pas survenu: les gens pensent plus aux conservateurs maintenant pour faire bouger les choses».

Dans Drummond, les trois principaux candidats propagent une bonne image: Mme Pauline Picard du BO a pris de l'expérience et de l'assurance, Lyne Boisvert du PC affiche une belle personnalité et bénéficie du charisme de son chef, Jean Charest («quelqu'un de chez nous», précise Yves Choquette), pendant que le candidat libéral, Christian Méthot, gagnerait à se faire

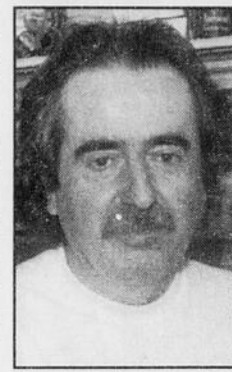
connaître davantage.

A la Tabagie Marier, les réactions sont un peu différentes. Guy Lussier, qui opère le commerce depuis 23 ans, est affirmatif: «Ca bougeait beaucoup plus aux élections de 1993», mentionne-t-il, en ajoutant que les clients semblent avoir beaucoup plus hâte de «planter leurs fleurs» que d'aller voter. Selon sa perception des choses, les clients ne parlent pas d'élections ou si peu. Les électeurs de Drummond ne semblent pas connaître les candidats, qui, par ce qu'il en sait, semblent quand même beaucoup travailler sur le terrain pour convaincre les électeurs. «Il n'y a pas encore de fièvre électorale cette année», échappe-t-il.

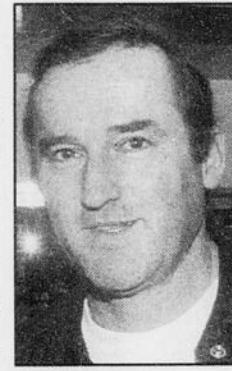
Il y a trois ans et demi, rappelle-t-il, les clients se procuraient beaucoup de journaux et il sentait de l'animation dans l'air, surtout à cause de l'arrivée du Bloc sur l'échiquier politique. Cette année, rien de tel et il se demande si ça changera de rythme d'ici la fin de la campagne. A tout hasard, il a fait réserver le même nombre de copies de journaux d'ici le 2 juin, alors que, à cette période-ci de l'année, les ventes diminuent ordinairement à l'approche de la saison estivale.

De nombreuses personnes, interrogées par La Tribune sur les places publiques, présentent le même profil: rien de bien croustillant dans cette courte campagne. Beaucoup de désintéressement, à moins qu'elles cachent leur jeu ou qu'elles envisagent de profiter du beau temps dès qu'il se présentera.

Le 2 juin ou avant!



Yves Choquette



Guy Lussier



Pauline Picard, Bloc québécois



Christian Méthot, Parti libéral du Canada



Lyne Boisvert, Parti conservateur

La bloquiste bataille pour «maintenir au moins» sa majorité de 14 000 voix

Drummondville (GP)

La bloquiste Pauline Picard pourra-t-elle renouveler cette année son exploit de 1993: conquérir le comté fédéral de Drummond par près de 14 000 voix de majorité sur 61 000 électeurs?

«Nous visons l'objectif de réussir à maintenir au moins cette majorité», confie Johanne Paradis, son adjointe de comté qui utilise ses temps libres à travailler pour la campagne électorale du Bloc québécois.

Après un mandat de trois ans et demi, Mme Picard fait preuve de beaucoup plus d'assurance qu'en 1993 et bénéficie d'une expérience parlementaire précieuse pour présenter une grande longueur d'avance aux électeurs. «Elle cible mieux ses interventions, elle est aussi très réceptive aux besoins des gens», ajoute Mme Paradis qui décrit la journée de la candidate. Mme Picard, avant d'être élue, s'occupait de l'emploi chez les femmes, visite beaucoup de gens dans les centres d'accueil, les industries, les commerces et garde le porte à porte pour plus tard dans la campagne électorale.

Elle est très appuyée par une organisation solide, comprenant un appui formulé publiquement par le député provincial de Drummond, Normand Jutras, et par celui, moins proclamé, mais tout

aussi efficace, de la mairesse de Drummondville, Francine Ruest-Jutras.

Cela n'empêche pas ses adversaires de lui faire une bonne lutte, très civilisée jusqu'à maintenant, mais vigoureuse, affirme Justin Roberge, organisateur en chef du candidat libéral Christian Méthot. Malgré les sondages, les libéraux de Drummond, qui comptent sur une organisation locale et provinciale très efficace, sont très enthousiastes. «Notre candidat s'est lancé avec un handicap, celui de ne pas être très connu de la population», reconnaît M. Roberge, en rappelant que Me Méthot, originaire de la Montérégie, ne travaille à Drummondville que depuis huit ou neuf ans. Mais il s'est repris vite: il a visité une quinzaine d'usines, fréquenté centres d'accueil et foyers de personnes âgées et se mêle à la foule. «Il obtient vite de l'assurance et surmonte sa timidité naturelle», dit M. Roberge, en précisant que Me Méthot fait déjà une chaude lutte à ses adversaires. Les libéraux tablent aussi sur les performances du chef Jean Chrétien qui, de l'avis de M. Roberge, a agréablement surpris les militants dans ses interventions jusqu'à maintenant.

Quant aux conservateurs, ils ont choisi Lyne Boisvert, âgée de 25 ans (bientôt 26), pour représenter le parti de Jean Charest. «Elle est sympathique, elle a du front et du mordant, elle défend bien le programme du parti, que demander de mieux?», jubile Yvan Daniel, le co-président de la campagne conservatrice dans Drummond.

Mme Boisvert, qui milite dans ce parti depuis son adolescence, manque peut-être d'expérience en politique active, reconnaît M. Daniel, mais elle compense par un dynamisme et un dévouement à toute épreuve. Quand elle rencontre les gens, elle est attentive à tous, s'informe, discute beaucoup et... dépasse le temps alloué pour la rencontre. «ce qui complique la vie de ses organisateurs de campagne», lance M. Daniel dans un grand éclat de rire.

Fille du maire de Bon-Conseil, Martin Boisvert, lui-même un conservateur bien connu, la jeune candidate agit comme comptable dans une importante firme de Drummondville et il n'est pas rare de la voir brandir des chiffres, domaine dans lequel elle se sent à l'aise. Elle visite beaucoup de groupes divers, des industries et compte sur une équipe de bénévoles qui sont enthousiasmés chaque fois qu'un sondage paraît.

Quant à la candidate du Nouveau Parti démocratique, Alexandra Philoctète, elle n'a effectué aucune autre visite à Drummondville que celle de déposer son bulletin au bureau du directeur du scrutin. Elle n'a dans le comté ni agent officiel, ni local de campagne.

Résultats en 1993

Aux dernières élections de 1993, Pauline Picard du Bloc québécois obtenait 24 930 votes, alors que Bernard Boudreau, libéral, venait en deuxième place, avec 10 935, une majorité de 13 995 pour l'élu. En troisième lieu, venait le député conservateur sortant, Jean-Guy Guilbault, avec 9041 votes et en dernière place, Ferdinand Berner, NPD, qui avait fait campagne et avait un local, 600 votes.

Si les élections de 1993 avaient eu lieu dans le même territoire que présentement, les résultats auraient été les suivants: Bloc québécois: 23 380; Libéral: 10 057; Conservateur: 8187 et NPD, 568, soit une majorité de 13 323 pour le Bloc.

Aux élections de 1993, 47 477 personnes avaient voté aux élections fédérales pour un taux de participation de 77,2 pour cent.

Le vote par anticipation s'étale sur trois jours à partir de demain

Michel MORIN

Sherbrooke

Les électeurs qui prévoient ne pas être en mesure de voter le 2 juin prochain pourront le faire demain, samedi et dimanche, lors de la tenue du vote par anticipation.

Dans toutes les circonscriptions, le vote débute à midi pour prendre fin à 20h00 et ce, pour les trois journées.

Dans le comté de Sherbrooke, un emplacement a été déterminé dans chacune des trois villes qui composent cette circonscription. À Sherbrooke même, le sous-sol de la cathédrale Saint-Michel servira de bureau de votation.

À Fleurimont, c'est au Centre Julien-Durham que les électeurs pourront voter. À Lennoxville, l'électorat pourra converger à l'église St-George.

Selon Me Jean-Claude Boutin, directeur du scrutin dans Sherbrooke, les électeurs qui enten-

dent participer au vote par anticipation devront simplement signer un registre, attestant qu'ils ont accompli leur devoir de citoyen.

«Les électeurs ne prêtent pas serment mais ils signent à tout le moins un registre, prouvant qu'ils ont exercé leur droit de vote. Habituellement, de noter Me Boutin, les personnes qui travaillent aux élections profitent en grand nombre du vote par anticipation pour accomplir leur devoir parce que le jour du vote, ils sont très occupés.»

Le directeur du scrutin a également prévu des mesures de sécurité afin de couper court à tout acte déplacé aux abords des bureaux de vote. Ainsi, les policiers de la Sûreté municipale de Sherbrooke et de Métro-Police Ascot-Lennoxville exerceront une surveillance des lieux de votation.

Le directeur du scrutin rappelle que la loi électorale interdit aux différents organismes d'installer des affiches de leur candidat sur les sites de votation.

loto-québec résultats

Complice Tirage du 97-05-21

1 ^{er} numéro	2 ^e numéro
472748	896886
10 000 \$	10 000 \$
3 ^e numéro	4 ^e numéro
940516	607995
10 000 \$	100 000 \$

Ces 4 numéros gagnants sont décomposables

Banco Tirage du 97-05-21

3	4	5	11	13
24	25	29	31	35
38	47	48	49	51
59	64	66	68	70

Quotidienne Tirage du 97-05-21

3	4
179	6575

Extra Tirage du 97-05-21

NUMÉRO 006281

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

MÉTÉO La Tribune

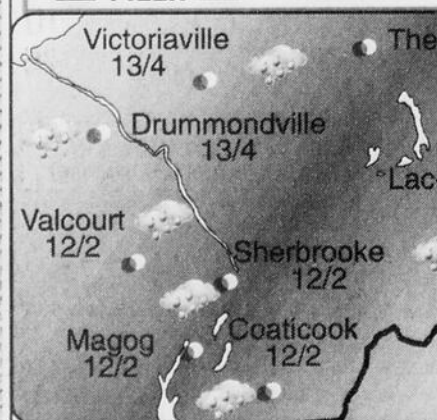
MétéoMédia

SPAGHETTI SAUCE CREVETTES PAIN À L'AIL GRATINÉ 4.99

Guido's CARRÉFOUR DE L'ESTRIE La Grande Place, Victoriaville

PIZZA

AUJOURD'HUI	CETTE NUIT	DEMAIN	SAMEDI	DIMANCHE
12 PRÉC. 90	2 PRÉC. 70	14 PRÉC. 40	16 PRÉC. 10	16 PRÉC. 60



QUÉBEC				INDICE UV			
Chicoutimi	Plu	10/5	Québec	Plu	12/5	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	
Gaspé	Plu	7/3	Rimouski	Plu	8/4	60 30 20 15	
Iles-de-la-Mad.	Nua	8/3	St-Georges	Plu	12/5		
La Grande	Var	11/2	Sept-Îles	Plu	6/3		
Lac St-Jean	Plu	10/4	Trois-Rivières	Ave	13/3		
Montréal	Ave	15/7	Val d'Or	Ave	10/2		

CANADA				USA							
Charlottetown	Plu	13/3	Régina	Sol	18/4	Boston	Nua	17/8	New York	Nua	18/9
Edmonton	Var	8/5	St-John's	Var	9/3	Bridgeport	Nua	17/7	Plattsburg	Plu	13/6
Fredericton	Plu	15/5	Toronto	Sol	15/5	Burlington	Plu	13/6	Portland	Var	17/7
Halifax	Nua	14/4	Victoria	Var	16/7	Concord	Var	13/7	Providence	Nua	17/7
Ottawa	Ave	14/5	Winnipeg	Var	15/3	Detroit	Sol	18/3	Washington	Sol	20/9

LE MONDE				DESTINATIONS SOLEIL							
Athènes	Enu	30/19	Mexico City	Plu	26/12	Atlantic City	Var	19/10	Nassau	Sol	32/24
Beijing	Sol	28/14	Moscou	Nua	15/6	Cape Cod	Nua	17/8	Old Orchard	Var	17/7
Berlin	Ave	19/12	Paris	Sol	19/10	Daytona Beach	Var	26/22	Orlando	Var	31/21
Hong Kong	Ave	28/24	Port-au-Prince	Sol	30/22	FT Lauderdale	Var	31/24	Plattsburg	Plu	13/6
Lisbonne	Var	19/12	Rome	Var	24/11	Honolulu	Sol	29/18	Tampa	Var	32/21
Londres	Sol	16/5	Tokyo	Ave	22/14	Key West	Sol	31/26	Virginia Beach	Sol	20/10
						Miami	Var	31/24	West Palm B	Var	31/24
						Myrtle Beach	Sol	23/12	Wildwood	Var	19/10

© 1996 Infomédia/Météo

POUR MOINS DE 5 \$

Les petites annonces LaTribune 564-0999 1 800 567-6955 (zone interurbaine)

Plus de 100 000 acheteurs regardent cette annonce. Pour tout vendre.

EMPLOIS DU JOUR

Vendeur/euse-solliciteur/euse
Offre: 2162580
Lieu: Sherbrooke et env.
Salaire: à commission, permanent, temps plein
Exigences: connaissance en rénovation, savoir mesurer, posséder véhicule, avoir les qualités d'un bon vendeur, bilingue un atout
Fonctions: sollicitation et ventes de travaux de rénovation tel gouttières, patio, toiture, revêtement extérieur, etc.

Mécanicien/ne d'automobiles
Offre: 2172724
Lieu: Coaticook
Salaire: à négocier selon l'expérience, permanent, plein temps
Exigences: cours en mécanique, classe B ou C, expérience requise, personne fiable et responsable, bonnes relations interpersonnelles, disponible immédiatement
Fonctions: faire mécanique générale sur autos et camionnettes.

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

LA LOTTO 6/49 3-12-21-24-37-45 (28)

INDEX

Arts:.....	C-6
Bandes dessinées:.....	D-5
Chez nous:.....	B-1
Décès:.....	D-6
Économie:.....	B-4
Messier en liberté:.....	D-2
Opinions:.....	A-6
Petites annonces:.....	D-3
Sports:.....	C-1

LaTribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (division La Tribune)

TÉLÉPHONES	LIVRAISON	ABONNEMENTS
Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466	Camelots et camelots motorisés Prix de vente: 3,51 \$ T.P.S.: 25 \$ T.V.Q.: 24 \$ Coût à l'abonné: 4,00 \$	Abonnement payé à l'avance: endroits desservis par camelot et camelots motorisés. Temps Prix TPS TVQ Total 1 an 175,12 \$ 12,26 \$ 12,18 \$ 199,56 \$ 3 mois 44,84 \$ 3,14 \$ 3,12 \$ 51,10 \$ 1 mois 23,49 \$ 1,64 \$ 1,63 \$ 26,76 \$

Abonnement par la poste: territoire immédiat
Temps Prix TPS TVQ Total
1 an 255,00 \$ 17,85 \$ 17,74 \$ 290,59 \$
6 mois 140,00 \$ 9,80 \$ 9,74 \$ 159,54 \$
3 mois 80,00 \$ 5,60 \$ 5,56 \$ 91,16 \$
1 mois 50,00 \$ 3,50 \$ 3,48 \$ 56,98 \$

ABONNEMENTS AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS 1 an 700,00 \$, 6 mois 410,00 \$, 3 mois 265,00 \$, 1 mois 130,00 \$

«La Tribune» est sociaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau de Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service des photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

MARIO Goupil



Et pourquoi pas la peine de mort?...

Si on tenait un référendum sur la question, je voterais en faveur du rétablissement de la peine de mort.

Lorsque les cas qui leur sont soumis sont clairs, nets et précis, les juges devraient détenir le pouvoir de condamner à mort un meurtrier. Que ce soit sur la chaise électrique, par injection létale ou même par pendaison, comme cela se fait dans certains États américains.

Chez nous, les meurtriers s'en tirent malheureusement souvent avec des peines beaucoup trop clémentes. Des châtimens qui frisent parfois le ridicule et qui, en conséquence, n'ont à peu près pas d'effet dissuasif sur tous ceux qui pourraient être tentés par le plus odieux des crimes.

Les criminels n'ont rien à craindre d'autre que de «faire du temps» derrière les barreaux. D'ailleurs, il arrive même qu'un assassin reste si peu longtemps en prison, qu'il ait le temps de tuer une autre fois avant d'avoir atteint l'âge de la retraite!

Chez nos voisins du Sud, dans les États où la peine capitale est en vigueur, on se montre habituellement sans merci envers un assassin qui a poussé l'ignominie jusqu'à violer sa victime avant de la tuer.

Sylvain Lessard, ce triste individu qui a avoué avoir tué le couple Parent-Beaulieu de Disraeli, non sans avoir préalablement violé Mme Beaulieu, peut se compter chanceux d'avoir été jugé là où la peine de mort n'est plus en vigueur. À mes yeux, il ne fait aucun doute que le monstre de 26 ans aurait pleinement mérité la peine capitale.

Sylvain Lessard a été condamné à 22 ans ferme de prison pour avoir tué deux personnes qui ne demandaient pas mieux que d'échapper le reste de leur vie ensemble, paisiblement, dans leur petit coin de paradis, à Disraeli. Cela revient à dire que Lessard écope de 11 ans de prison pour chacune des personnes qu'il a froidement assassinées et qui, de surcroît, étaient les parents d'un de ses anciens copains, lui aussi dé-cédé.

Au juge qui lui demandait «Quel sorte d'être êtes-vous donc?», Lessard a répondu froncé: «Un être normal qui a commis une erreur...»

Un être normal? Une erreur?

On aurait dû le condamner pour outrage juste pour avoir tenu de tels propos. Outrage envers ses pauvres victimes à tout le moins.

Un être normal? Une erreur?

L'erreur, c'est que dans 15 ans, Sylvain Lessard pourra demander à un jury la permission d'en appeler de sa condamnation de 22 années avant d'être admissible à une libération conditionnelle.

Une bonne conduite, les cheveux propres, quelques prières, et Lessard pourra peut-être retourner à Disraeli fêter son 41e anniversaire de naissance...

Devant l'insistance du juge, Lessard s'est excusé du bout des lèvres en reformulant sa première réponse. «C'est pas normal. J'ai fait une erreur, ça aurait pu arriver à quelqu'un d'autre», a-t-il fini par admettre, sans repentir aucun dans la voix.

Récemment, un jeune récidiviste était condamné à trois mois de prison pour avoir volé deux cassettes de jeu Nintendo et une scie à chaîne. Oui, vous avez bien lu, deux cassettes de jeu Nintendo et une scie à chaîne. Sylvain Lessard, si le jury lui est favorable, pourrait ne passer que 180 mois derrière les barreaux pour les écoeurantes qu'il a commises. Et lui, il a tué un homme et une femme, en plus de violer celle qui aurait pu être sa mère.

On me reprochera certainement de vouloir répondre à la violence par la violence. Mais, honnêtement, posons-nous la question: Françoise Beaulieu et Jean-Denis Parent, tout comme Isabelle Bolduc incidemment, seraient-ils morts aujourd'hui si leurs agresseurs avaient su que leurs crimes les auraient conduits tout droit à la chaise électrique?

Sherbrooke compte 14 pit-bulls

□ Mais c'est le Berger allemand qui détient le championnat des morsures: 24 cas déclarés en 1996

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

La région de Sherbrooke compte environ 3300 chiens dûment enregistrés par la Société protectrice des animaux (SPA) de l'Estrie... un chiffre qui peut toutefois être multiplié par trois ou quatre si l'on tient compte de tous ceux à qui l'on a négligé d'acheter une licence.

«Environ un chien sur quatre dans les 24 municipalités que nous couvrons est enregistré, mais c'est très approximatif», explique Pierre Boulanger de la SPA de l'Estrie.

Selon les données d'Agriculture Canada transmises aux élus municipaux sherbrookoïses, un total de 189 cas de morsures ont été enregistrés à Sherbrooke en 1996, dont quatre attribués à des pit-bulls et à des pit-bulls croisés, l'une des races que la Ville de Sherbrooke veut interdire sur son territoire en raison d'une réputation d'animal agressif et de l'attaque dont a été victi-

me une fillette, rue Leech.

Selon les informations transmises aux élus, on ne compterait que sept pit-bulls enregistrés à Sherbrooke et sept autres qui ne le seraient pas, pour un total de 14. Avec quatre cas de morsures en une année, cela donne tout de même une bonne moyenne au bâton pour ce type de chien.

Mais c'est le Berger allemand qui remporte le championnat pour les morsures, avec 24 cas déclarés en 1996. Il faut cependant tenir compte du fait que les chiens de cette race sont probablement beaucoup plus nombreux que les pit-bulls à Sherbrooke.

La Ville a adopté en début de semaine un nouveau règlement sur les chiens, qui interdit notamment leur présence dans les rassemblements populaires et qui prévoit des sanctions qui vont de la saisie de l'animal à l'euthanasie, dans les cas d'attaque contre une personne, sans compter des amendes de 500 à 1000 \$ aux propriétaires.

Elle se donne par ailleurs jusqu'au 15 juillet pour réévaluer les dispositions

de son règlement qui interdisent les chiens de race bull-terrier, Staffordshire terrier, American pit-bull-terrier et American Staffordshire terrier.

À l'instar de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec, plusieurs estiment cependant qu'il est inutile d'interdire une race de chien en particulier et qu'il vaudrait mieux réglementer davantage les allées et venues des chiens, tout en responsabilisant leurs maîtres.

«Le gros problème c'est l'éducation», croit Yvan Côté de la Ménagerie Côté, ajoutant que ce n'est pas en «pénalisant tout le monde qu'on va régler la situation».

«C'est le chien qui fait le maître!» illustre Denis Lehoux, de l'Animalerie de Sherbrooke, ajoutant «que si un chien a peur des vélos, son maître ne devrait pas l'amener dans un parc».

«Tu es responsable de ton chien!» fait-il valoir.

Christine Martin, qui étudie la psychologie canine à la Faculté de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe, estime pour sa part que des programmes

d'éducation devraient être donnés aux enfants pour leur apprendre comment se comporter face à un chien inconnu, tandis que les propriétaires auraient avantage à suivre des cours de dressage.

La SPA de l'Estrie a de son côté publié un guide sur la prévention des morsures, où il est bien souligné que «toutes les races de chiens sans exception possèdent de bons et de mauvais sujets», ce qui signifie qu'un caniche rose un peu trop nerveux est aussi à risque pour les morsures qu'un imposant Doberman ou même un Berger allemand.

Les chiens, y explique-t-on, mordent pour protéger leur territoire, pour garder un os, parce qu'un enfant leur tire la queue, parce qu'ils ont peur, ou parce que leur instinct de prédateur prend le dessus lorsqu'ils voient passer un autre animal ou une personne...

Bien entendu, la SPA recommande de ne jamais approcher ou caresser un chien inconnu, un conseil qui s'adresse particulièrement aux enfants qui sont victimes de la majorité des morsures.

Toutou fait souvent partie de la famille

Chouchoutés, pomponnés, les chiens font vivre bien du monde...

Sherbrooke (DD)

Qu'ils les nomment Toutou, Froufrou, Biquet, Rex, Mozart, ou Oscar, la plupart des humains entretiennent des relations très émotives avec leurs chiens, qui, il faut bien le dire, remplacent souvent l'enfant, le conjoint, ou l'ami, inexistant ou disparu...

«Dans de nombreuses familles le chien est presque considéré comme un membre à part entière et, pour certaines personnes, leur chien est leur seul ami, celui qui est toujours là, disponible», explique Denis Lehoux, co-propriétaire de Animalerie Sherbrooke, où l'on vend des petits chiens de compagnie.

«D'ailleurs, les accessoires et les soins pour les chiens représentent une grosse part de notre marché. Il y a même des commerces qui ne vendent que des aliments et des accessoires pour chiens», ajoute-t-il.

À la Ménagerie Côté, Christine Martin souligne que les chiens donnent aussi un sentiment de sécurité aux personnes âgées, ou seules. «Certaines personnes investissent jusqu'à 2000 ou 3000 \$ pour avoir un chien bien socialisé et bien dompté, ce sont des personnes responsables, c'est pourquoi on trouve cela dommage qu'elles soient pénalisées», indique Mme Martin, au sujet du projet de la Ville de Sherbrooke d'interdire sur son territoire les chiens de race bull-terrier, Staffordshire terrier, American pit-bull terrier et American Staffordshire terrier.

Louise Blanchette, de Toilettage Louise Blanchette, en a beaucoup à raconter sur les liens qui unissent les humains et leurs chiens.

«Souvent, quand mes clients viennent chercher leur chien, je dis au toutou que papa et maman reviennent!» illustre la jeune femme, qui reçoit entre six et dix chiens par jour pour des coupes, des bains, des soins d'hygiène et même le traitement d'allergies.

«Un chien, ça fait partie de la famille pour bien du monde, c'est une relation émotive, c'est leur chien», dit-elle, entre deux coups de ciseau.

Aimés, chouchoutés et même pomponnés, les chiens que reçoit Mme Blanchette sont généralement bien élevés, quelle que soit leur ra-



Louise Blanchette, experte en toilettage, en a beaucoup à raconter sur les relations entre les humains et leurs chiens. «Un chien, ça fait partie de la famille pour bien du monde», observe-t-elle. Et selon elle, «aucun chien ne devrait être éliminé sans qu'on lui fasse passer un test d'agressivité, sans tenir compte de la façon dont il a été éduqué».

«Après une race, ce sera une autre»

Steve BERGERON

Sherbrooke

Après les propriétaires de pit-bulls de rottweilers et de bull-mastiffs, c'est au tour d'un propriétaire de bull-terrier de se dresser contre la Ville de Sherbrooke. Celle-ci veut bannir de son territoire son chien Victor, lequel, affirme Éric Turcotte, est la douceur même.

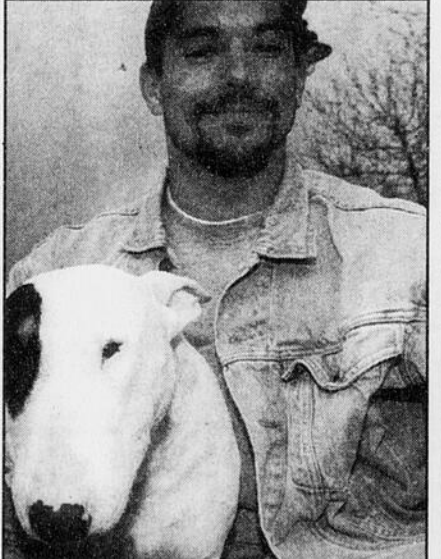
«Je pense même que je suis le seul à avoir un chien de cette race à Sherbrooke. Je n'en ai jamais vu d'autres, sauf celui du cousin de ma blonde, à Ascot. À la SPCA, Victor est le seul enregistré ici.»

Éric Turcotte mentionne que Victor attire même l'attention et la sympathie des gens quand il le promène. «On se fait arrêter constamment. Les gens n'ont pas peur de Victor: ils rient de le voir, parce qu'ils trouvent qu'il ressemble à un cochon. Ou alors ils me demandent où je l'ai trouvé pour qu'ils puissent s'en procurer un aussi.»

Victor a un an et demi. Il n'a jamais mordu personne. C'est même lui qui a déjà été mordu par... un pit-bull. «Victor ne se défendait presque pas», relate son maître.

«On ne peut plus dire que c'est un chien de combat. Je ne dis pas qu'il me mord pas. C'est un chien dominant, et s'il rencontre un autre chien dominant, cela peut arriver. Mais avec un humain, je ne crois pas...»

«Je trouve ça dégueulasse, moi aussi, ce qui est arrivé à des enfants. Mais avant, on s'en prenait aux bergers allemands. Aujourd'hui, ce sont les pit-bulls. Après, ce sera une autre race.»



Éric Turcotte n'a pas du tout l'intention de se départir de Victor, son bull-terrier d'un an et demi.

Éric Turcotte croit plutôt à un comportement plus responsable de la part des maîtres. «J'ai déjà vu du monde laisser leur chien se battre. Je suis tout à fait contre ça. Je serais prêt, s'il le faut, à faire suivre à Victor un cours de dressage.»

Éric Turcotte a téléphoné à son conseiller municipal, Serge Paquin. C'est ce dernier qui, mardi soir, a fait exclure des races à bannir les rottweilers et les mastiffs. «Il doit venir me rencontrer.»

«Personne ne va me forcer à me débarrasser de Victor. Je pense que le maire veut faire un bon coup pour se faire réélire.»

La Tribune sur place...

OUVERT CE SAMEDI 24 MAI 1997

F150

Un camion robuste, capable de tout

Choisissez le paiement qui vous convient le mieux

Mise de fonds ou échange équivalent	Versement location 24 mois
1995\$ 995\$	249\$ 289\$

Location sans comptant disponible

* Les mensualités exigées, immobilisation, assurances et taxes en sus. Frais de 8 de km après 30 000 km.

LE PLUS GRAND VENDEUR DE CAMIONS FORD EN ESTRIE

La Tribune

BINGO Soleil

4 000\$ à gagner!

8 MARATHONS DE 500\$ EN BONS D'ACHATS DU CARREFOUR DE L'ESTRIE

1er MARATHON-CARTE COMPLÈTE
UTILISEZ LA CARTE VIOLET DISTRIBUÉE DANS LE TÉLÉ-PLUS DU 17 MAI 1997

Les numéros du bingo d'aujourd'hui:

G 54	G 60	B 3	B 10	O 72
------	------	-----	------	------

Abonnez-vous au 564-5466 Zone interurbaine 1 800 567-6955

«La fusion ne se fera pas sur le dos des enfants»

Pierre-Yvon BÉGIN

— Louise Boisvert

Sherbrooke

La Commission scolaire catholique de Sherbrooke (CSCS) vendra chèrement sa peau. La CSCS défendra même avec vigueur les parents dont les municipalités devront quitter l'organisme, suivant le vœu de la ministre de l'Éducation du Québec, Pauline Marois, de modifier les commissions scolaires en tenant compte du territoire des municipalités régionales de comté (MRC).

«La ministre ne fera pas la fusion des commissions scolaires sur le dos des enfants», prévient la directrice générale de la CSCS, Louise Boisvert. Rappelons que le conseil des commissaires adoptait lundi soir, une résolution demandant à la ministre de l'Éducation de «n'altérer d'aucune façon le territoire actuel de la CSCS».

«On n'a qu'une position, c'est touchez pas à notre territoire. Au sein de la population, tous sont unanimes à demeurer avec Sherbrooke, parce que c'est naturel. En dehors, aucune commission scolaire ne veut se fusionner avec Sherbrooke», ajoutera Louise Boisvert pour justifier le statu quo prôné par les commissaires, soulignant que six assemblées de consultation ont été menées auprès des populations touchées par un éventuel redécoupage.

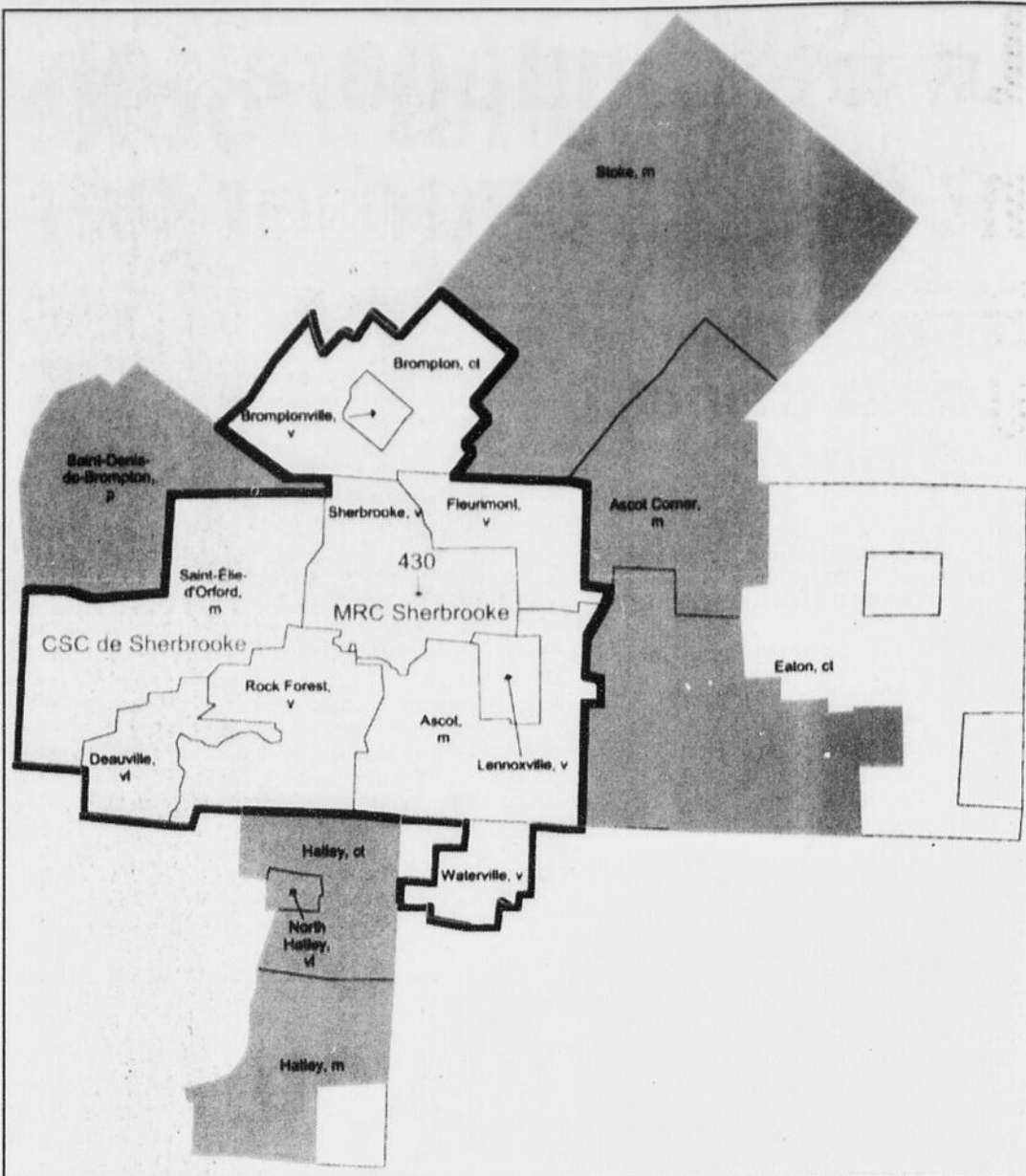
Rappelons que la ministre Pauline Marois

souhaite que le territoire des commissions scolaires épouse celui des MRC. Si cette logique devait prévaloir, les municipalités de Saint-Denis de Brompton, Stoke, Ascot Corner, Canton d'Eaton, Canton de Hatley, North Hatley et le village de Hatley devraient quitter la CSCS.

Au total, la décision implique le transfert de 1506 élèves, dont 937 au primaire et 569 au secondaire, ce qui représente une perte financière importante. De plus, 156 enfants fréquentant des écoles privées mais bénéficiant du transport public, sont également touchés.

«On ne fera pas le débat des MRC sur le dos des enfants, affirme Louise Boisvert. La consultation a démontré que les gens autour de Sherbrooke, font leurs affaires à Sherbrooke. Les gens ne comprennent pas car on vient bouleverser leur vie. Et ce n'est pas un caprice, car ils travaillent pour la plupart à Sherbrooke. C'est une réalité.»

Même si elle reconnaît que des ententes particulières peuvent être conclues entre différentes commissions scolaires, Louise Boisvert mentionne que le projet de redécoupage comprend des illogismes. Elle cite le cas des enfants du Canton de Hatley qui, de leur résidence, aperçoivent l'école secondaire du Phare. Si le territoire de la CSCS devait se marier avec celui de la MRC, ces enfants devraient fréquenter une école de Magog.



Dans son projet de fusion des commissions scolaires, la ministre de l'Éducation Pauline Marois prône un jumelage de commissions scolaires avec les territoires des municipalités régionales de comté. Avec pour résultat que les territoires ombragés sur la carte ci-haut devraient quitter la CSCS pour une autre commission scolaire.

DE PLUS EN PLUS DE GENS FONT
CONFIANCE À

AUDIOTEC

LE PLUS GRAND CENTRE DE L'EST
DU QUÉBEC

«À TOUS LES ABONNÉS ACTUELS DE CELLULAIRES
OU PAQUETTES, AINSI QUE TOUS LES FUTURS UTI-
LISATEURS, VENEZ ME RENCONTRER ET ME FAIRE
PART DE VOS ATTENTES EN TÉLÉCOMMUNICA-
TION.»

IL ME FERA PLAISIR DE VOUS FAIRE PROFITER DE
MA VASTE EXPÉRIENCE.

À BIENTÔT!

CHANTAL BÉRARD

AUDIOTEC « Depuis 10 ans à votre service »			
AUDIOTEC Agent autorisé	AUDIOTEC CENTRE CELLULAIRE PLUS	AUDIOTEC CENTRE CELLULAIRE PLUS	AUDIOTEC CENTRE CELLULAIRE PLUS
2378, rue King Ouest Sherbrooke (voisin Harvey's)	590, boul. Boivin Granby	Galerias Granby 40, rue Évangéline	Galerias Saint-Hyacinthe 3200, boul. Laframboise
(819) 562-9262	(514) 378-3618	(514) 378-8338	(514) 261-8080

Bell Mobilité

NOUVEAU, NOUVEAU

Regardez vos émissions **STAR CHOICE**
de télé favorites

Directement par satellite

R.D.I., R.D.S., Canal famille, T.V.A., T.Q.S., Radio-Canada
Super écran et plus!

Démonstration spéciale

Judi, vendredi, samedi
22, 23 et 24 mai

Judi, vendredi 10 h à 21 h
Samedi..... 10 h à 17 h

ON VOUS ATTEND!

EN PRIME!

6 MOIS SANS PAIEMENTS NI INTÉRÊTS

+ SUPER ÉCRAN et MOVIE.PIX GRATUITS pour 60 jours (avec tout abonnement d'un an)

Receveur 4 DTV dix pieds compatible aux antennes satellites existantes.

(819) 566-4748

Astrocell
Division Gobeil et filles

4400, rue Ouimet
Sherbrooke (Québec)

Plus de
15 ANS
d'expérience
en
satellite

MICHELIN

RAFFINEMENT TECHNOLOGIQUE À PRIX D'AUBAINE

MICHELIN® X-ONE

Quatre pneus en un

Exemples:

P175/70R13	94^{50\$}
P185/70R14	106^{50\$}
P205/70R15	126^{50\$}

Certains détaillants peuvent vendre à prix moindre

MICHELIN® RainForce MX4

Conçu pour la pluie

Exemples:

155R13	67^{50\$}
P185/75R14	96^{50\$}
P205/75R15	112^{50\$}

Certains détaillants peuvent vendre à prix moindre

MICHELIN® LTX M/S

Pneu camionnette

La durabilité redéfinie

Exemples:

P235/75R15 LCB	124^{50\$}
LT225/75R16LRDLNLCN	158^{50\$}
LT245/75R16LRELNLCN	177^{50\$}

Certains détaillants peuvent vendre à prix moindre

Disponibles dans plusieurs autres grandeurs

Consultez le détaillant de votre localité

MICHELIN

PARCE QUE LES PNEUS, C'EST IMPORTANT®

La GRC inaugure son tout nouveau quartier général

Pierre SAINT-JACQUES

Rock Forest

Uniformes de parade, chevaux, grandes tentes pour contrer les caprices de Dame nature, invités de marque de nombreux corps policiers, la Gendarmerie Royale du Canada, détachement de Sherbrooke, n'a rien négligé, hier après-midi, pour l'inauguration de son quartier général tout neuf, assis presque à cheval sur les frontières de Rock Forest et de Sherbrooke.

«Ce détachement qui compte présentement 27 policiers enquêteurs, trois membres de la fonction publique et deux personnes surnuméraires a des origines qui remontent jusqu'à 1932. A cette époque, le détachement de la GRC louait six chambres dans une maison privée au coût de 55 \$ par mois. Au cours de ses 65 ans d'existence, la GRC de Sherbrooke a connu divers locaux. Ce nouvel édifice représente un progrès important et reflète l'importance du rôle de la Gendarmerie dans la région», a rappelé M. Herb Gray, le Solliciteur général du Canada qui constituait avec le Commissaire Philipp Murray et le Commissaire-adjoint Odilon Emond, commandant de la Division «C» du Québec, les invités de marque de ce moment historique.

Avant l'ouverture des nouveaux locaux, il y a quelques mois à peine, on retrouvait les enquêteurs fédéraux Place de la cité et rue Olivier, à Sherbrooke de même que dans des locaux à Rock Island.

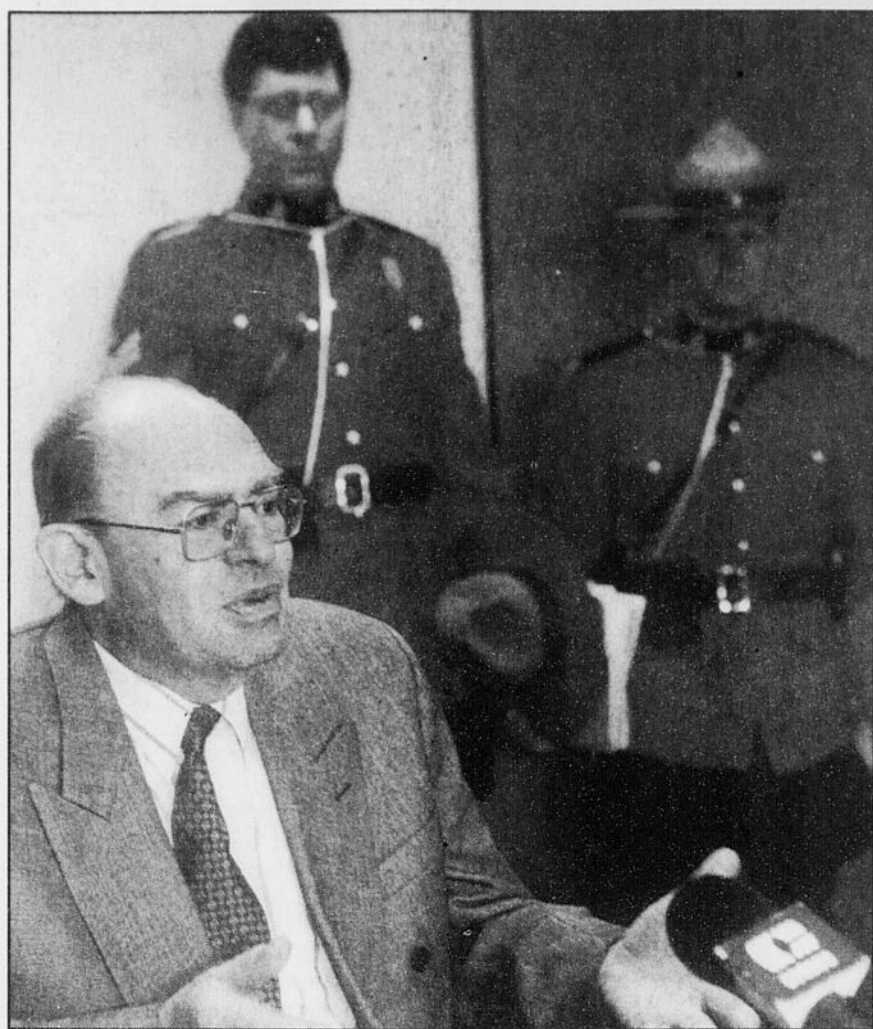
On comprend qu'au niveau stratégique, ce regroupement des agents enquêteurs sous un même toit se traduira en termes d'efficacité sur le terrain et d'économie sur l'hébergement.

«Même si l'édifice a été érigé avec un montant de 1,6 million \$, on escompte des économies sur une période de dix ans» a expliqué le sergent Denis Roy, le relationniste de la GRC de Sherbrooke.

Chez les enquêteurs, on retrouve des sections spécialisées en stupéfiants, contrebande, délits commerciaux, blanchiment d'argent notamment sur les produits de la criminalité, enfin une autre section plus générale s'occupe d'enquêtes fédérales.

Le commissaire-adjoint Odilon Emond a indiqué à La Tribune que la construction et l'inauguration du quartier général, 4236 boulevard Bourque, à Rock Forest, marquaient en quelque sorte le grand mouvement de restructuration de la GRC au Québec et particulièrement en Estrie.

Rappelons que la GRC a conservé



Imacom-Daguerre, Martin Blanche

Herb Gray, dont les fonctions de Solliciteur général en font le grand patron de la Gendarmerie royale du Canada, était à Rock Forest hier où furent inaugurés les nouveaux locaux de la GRC. Il a alors réitéré l'importance d'une meilleure collaboration entre corps policiers et la communauté dans la lutte au gangstérisme.

dans la région de l'Estrie ses postes de Drummondville, Granby, Saint-Hyacinthe de même que celui de Saint-Jean et elle a procédé à la création d'un district frontalier dont les tentacules s'étendent de Rivière-du-loup jusqu'à Rock Island...

L'Hon. Herb Gray a beaucoup insisté sur la vérité de la «police» des années 90 et de l'an 2000: partenariat entre les divers corps policiers, la collectivité, les agences para-policières. Il a loué cette collaboration de plus en plus étroite entre la GRC, la SQ, les corps policiers municipaux, les Forces Armées Canadiennes.

La GRC, a précisé M. Gray, investit présentement plus de 100 millions de dollars par an dans la lutte contre le crime organisé au Québec, avec des effectifs de quelque 500 policiers et policières.

«Le gouvernement fédéral a adopté de nouvelles mesures antigang qui ont pour but d'améliorer les outils dont disposent les services de police pour faire enquête sur les gangs. La nouvelle loi crée la nouvelle infraction de participation aux activités d'un gang. Elle confère de nouveaux outils à la police pour qu'elle puisse saisir les produits de la criminalité tirés du gangstérisme. La nouvelle loi facilite le recours à l'écoute électronique pour surveiller les gangs. Les biens immeubles construits ou modifiés sensiblement en vue de faciliter la perpétration d'un acte de gangstérisme pourront être l'objet d'une ordonnance de blocage, a résumé M. Gray mais il a répété que plus que les lois, la coopération et le partenariat avec d'autres corps policiers et la communauté demeurent les outils les plus efficaces.

Le maire Bertrand Delisle reçoit la visite des syndiqués

Gilles FISETTE

Sherbrooke

Lors de leur pause-café, les membres du Syndicat des employés municipaux de Rock Forest (CSN) ont envahi, hier matin, le bureau du maire Bertrand Delisle, histoire de le sensibiliser à l'état actuel des négociations.

Selon le conseiller syndical, Jacques Lahaie, le maire a semblé attentif aux propos des syndiqués et pris bonne note de leurs propos.

«Nous l'avons invité à venir à la table des négociations au cours de la

prochaine rencontre, mercredi prochain, puisqu'il est un leader, afin qu'il règle le dossier et nous permette de signer une convention collective, après quatre ans de négociations».

Selon M. Lahaie, l'écart entre les parties portait sur des «riens» mais qui sont des principes dont les syndiqués ne veulent déroger.

«Nous avons espoir d'en arriver à un règlement s'il y a un mandat de régler du côté de la partie patronale... Si elle choisit d'attendre la loi du gouvernement, nous devons être plus fermes», a dit M. Lahaie.

La Tribune sur place...

LA 1998 EST ARRIVÉE!

199\$ par mois* Préparation et transport inclus

PASSEZ LE TEST DES ROUTES DU QUÉBEC

Escort LX 1998

Mise de fonds Mensualités 2075\$ / 1050\$ (+ taxes)

Mensualité LOCATION 24 MOIS 199\$ / 249\$

Nouveau moteur de 2 l - 110 ch

- Manuelle 5 vitesses
- 2 sacs gonflables
- Freins assistés
- Radio AM/FM stéréo
- Chauffe-moteur
- Climatiseur
- Rétroviseur électrique
- Télécommande des portières
- AM/FM cassette

Le plus important vendeur de canions Ford en Estrie

MERCURY LINCOLN CAMIONS FORD

LE VOITURIER

1261, RUE KING EST, SHERBROOKE, 569-5981

La criminalité poursuit sa tendance à la baisse

□ La SM résout en moyenne 35% des crimes rapportés

Sherbrooke (psj)

Pour les quatre premiers mois de 1997, la Police municipale de Sherbrooke a enregistré 2182 délits criminels ce qui représente une diminution de -8,9 pour cent comparativement aux 2394 délits enregistrés durant la même période, l'an dernier.

Les baisses les plus importantes - dans les deux sens du terme - se situent au niveau des crimes contre la personne avec -23,8 pour cent ou 128 délits contre 168.

Dans les délits de cette nature, il est intéressant de constater une diminution importante des vols qualifiés, leur nombre étant passé de 30 à 11, soit -63,3 pour cent.

Les vols de fait ont connu une baisse de -24,2 pour cent ou 120 plaintes à 91. En contrepartie, les crimes de nature sexuelle ont augmenté de 35,3 pour cent, le nombre de plaintes ayant grimpé de 17 à 23.

Si, pour l'ensemble des crimes contre la propriété, on note une diminution de -8 pour cent, les plaintes ayant passé de 1508 à 1388, il n'en demeure pas moins que les introductions avec effraction (560) et

les vols de véhicule (248) demeurent un fléau persistant.

Les taux de solution sont de 90,6 pour cent pour les crimes contre la personne, de 20 pour cent pour les crimes contre la propriété et de 53,8 pour cent pour l'ensemble des autres crimes (recels, fraudes, méfaits, menaces...). La moyenne des taux de solution se situe autour de 35 pour cent.

Il s'agit du quatrième mois consécutif où l'ensemble de la criminalité affiche une baisse.



Le Resto Italien de New York

GRANDE FIESTA MEXICAINE avec LES MARIACHI

TACO: 99¢ NACHO: 1,99\$

SPECIAL FIESTA CORONA MARGARITA

OUVERTURE OFFICIELLE DE LA TERRASSE

JEUDI 22 MAI ET VENDREDI 23 MAI 18 h à 21 h

Une collaboration de la brasserie Molson

2660, RUE KING OUEST (819) 829-2003

SUPER VENTE WESTERN

Boutique Western
168, rue Queen, Lennoxville
564-1948

BLANEY INFORMATIQUE

«COMPÉTITEURS, VOS TÊTES SONT MISES À PRIX»

SPECIAL GUILLOTINE

SYSTÈME AVATAR

PROCESSEUR PENTIUM 200 INTEL
CARTE MÈRE VX PCI
512K CACHE PIPELINE BURST
32 MO DE MÉMOIRE VIVE
DISQUE DUR DE 2.1 GIG
LECTEUR 1.44 MO
BOÎTIER MOYENNE TOUR
CARTE VIDÉO 4 MO MPEG
MONITEUR 15 PO, .28 NI DIG
CARTE DE SON WAVE 32
LECTEUR LASER 24X
FAX/MODEM 33.600 INT
HAUTS-PARLEURS 240 W
CLAVIER + SOURIS
WINDOWS 95 CD FR
GARANTIE DE 2 ANS

1999\$
OU **12,97\$/SEMAINE**

LA RÉVOLUTION BLANEY

LE CHOIX DES VISIONNAIRES!

1635, RUE DENAULT, SHERBROOKE,
TÉL. : 822-1292, TÉLÉC. : 822-0998

Voici des prix à vous couper le souffle :

MÉMOIRE VIVE DE 16 MO
72 PINS EDO..... 99\$
DISQUE DUR QUANTUM 4.3 GIG..... 359\$
IMPRIMANTE COULEUR EPSON 600, 1440 DPI. 399\$
FAX/MODEM US ROBOTICS 28.8 WINMODEM 99\$

KIT MULTIMEDIA 1 :

CARTE DE SON 16 BITS 3D
LECTEUR LASER 12X
HAUTS-PARLEURS 120 W
MICROPHONE
MANETTE DE JEU

199\$

KIT MULTIMEDIA 2 :

SOUND BLASTER 64 AWE
LECTEUR LASER 24X
HAUTS-PARLEURS 240 W
MICROPHONE
MANETTE DE LUXE

499\$

Opinions

La Tribune

Raymond Tardif, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

EDITORIAL

Bouchard sur la route de Charest

ÉLECTIONS

1997

JACQUES PRONOVOST

Au Manitoba

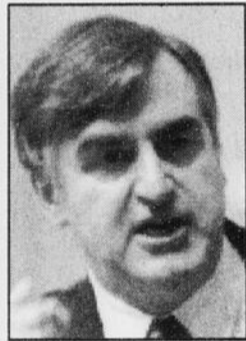


Il était inévitable que Jean Charest retrouve Lucien Bouchard sur son chemin pendant cette campagne électorale. En fait, il le cherchait. Et il l'a trouvé.

Seul adversaire vraiment dérangeant pour les souverainistes québécois

parce qu'il n'est pas «brûlé» auprès de la population sur la question, et surtout parce qu'il incarne l'espoir des fédéralistes endurcis ainsi que celui des souverainistes «mous» attirés en 1995 par la promesse d'un partenariat, le chef conservateur devenait l'homme à abattre au moment où il commença à attirer la sympathie populaire.

C'est ce que recherchait le député de Sherbrooke. Depuis des années il rêve d'en découdre avec Lucien Bouchard. Depuis le départ de ce dernier du Parti conservateur pour fonder le Bloc québécois en fait. Sa défection avait fait suite au rapport Charest. Celui-ci devait proposer 23 amendements au premier projet concocté au lac Meech pour réintégrer le Québec dans la Constitution canadienne.



Lucien Bouchard

Charest a tout tenté pour initier un débat contre Lucien Bouchard pendant la campagne de 1993 lorsque celui-ci était encore chef du Bloc. Il s'est fait rabrouer parce que lui-même n'était que le valet de Kim Campbell. Pendant la campagne référendaire, les hostilités entre les deux hommes ont

monté d'un cran. Mais encore Charest n'était-il que la troisième roue du carrosse de la coalition pour le Non derrière Chrétien et Daniel Johnson.

Aujourd'hui il a sa revanche. Il porte plus haut que tous les autres le flambeau de la «réconciliation», thème qu'il a donné à un des «chantiers» de sa campagne.

Charest a même poussé l'audace à relancer Bouchard dans son propre château-fort. Il est allé à Chicoutimi participer à un rassemblement politique qui faisait figure de symbole il y a deux semaines.

C'était une déclaration de guerre.

Les sondages lui disent maintenant qu'il prendra Chicoutimi aux bloquistes et qu'il a des chances dans Jonquière.

Ce serait désastreux pour les bloquistes, l'insulte suprême pour les péquistes et leur chef Lucien Bouchard. Charest ne cesse depuis de tourner le fer dans la plaie. Partout au Canada, il utilise ces sondages pour convaincre les Canadiens que s'il peut prendre deux comtés sur quatre au Saguenay péquiste, il peut aussi résoudre la question constitutionnelle. Il se fait fort d'être le seul à pouvoir réussir un tel coup de force.

Là-dessus il a raison. Mais il joue aussi avec le feu. A quatre adversaires nationaux, il vient d'en ajouter un nouveau. Bouchard n'a pas le choix. Il doit sauver la mise du Bloc qu'il a fondé; il doit surtout se porter à la défense de la cause souverainiste, et de sa propre crédibilité comme porteur du projet. Il n'y a pas pire adversaire que celui attaqué dans son amour-propre.

Et Bouchard est un redoutable bagarreur. Juste assez démagogique pour comparer Charest à Chrétien.

La vraie bataille est donc commencée pour Charest. Elle sera nationale sur le front, québécoise sur ses flancs. Un aussi grand glissement du vote bloquiste vers lui est la meilleure chose qui puisse lui arriver pour conquérir quelques comtés ailleurs au Canada, la pire aussi quant au déferlement des attaques à venir. Les conservateurs avaient prévu morceler le vote du Bloc; mais pas autant. Cela ouvre aujourd'hui un autre front.

L'artillerie lourde des forces souverainistes tirera maintenant sur lui à boulets rouges. Une aide inespérée pour Jean Chrétien. Une arme à deux tranchants si Charest peut lui faire face avec autant de succès que jusqu'à maintenant.

De ce combat à finir, reste à savoir comment Charest s'y prendrait pour effectuer sa grande «réconciliation» après une victoire où il aurait tant meurtri ses adversaires. Son «chantier» se retrouverait vite avec une ligne de piquetage des ministres québécois opposant une fin de non-recevoir.

Son pari est celui de l'extinction graduel du sentiment nationaliste chez une majorité de Québécois. Il promet déjà une baisse des taxes raidement, la création de 1 000 000 d'emplois dans les premières années. La «réconciliation», il ne saurait la promettre... pour son premier mandat...



Jean Charest

Les bonnes amitiés

Tout le monde sait que les bonnes amitiés font aussi les bons hommes politiques. Quand elles se brisent comme celle entre Jean Charest et Martin Bureau, cela est autant dommage que destructif pour les deux. C'est aussi le cas entre lui et Lucien Bouchard. Quand elles perdurent et se répercutent en campagne électorale, elles deviennent souvent des armes redoutables.

Jean Charest a joué cette carte cette semaine en tirant quelques as de son jeu. Mardi soir, à Calgary, il montait sur scène avec le premier ministre albertain Ralph Klein. Hier soir, il était reçu par son homonyme manitobain, Gary Filmon.

Tous deux ont un ascendant assez grand sur leurs propres électeurs. En Alberta, les conservateurs doivent arracher les sièges aux Réformistes. L'appui de Klein devenait une nécessité. Or, sa présence aux côtés de Charest faisait suffisamment mal à Preston Manning pour que ses troupes envoient des militants tenter de voler le show à la porte du Coast Plaza Hotel.

Au Manitoba, les conservateurs sont engagés dans une lutte à trois avec les libéraux occupant la majorité de sièges (10 sur 12) et les réformistes. Ceux-ci ne détenaient cependant qu'un comté à la dissolution de la Chambre. Aussi l'appui de Filmon compte-t-il énormément. Pour Charest, mieux vaut l'avoir de son bord que de le voir sur la même tribune que Jean Chrétien.

Il est vrai que ces premiers ministres sont aussi à la tête de partis conservateurs dans leur province respective. Le devoir de réserve habituel des premiers ministres provinciaux empêche habituellement cependant qu'ils accordent un appui aussi direct aux politiciens fédéraux en campagne électorale. Ce devrait être d'autant plus vrai que les prédictions reportent toujours les libéraux au pouvoir à Ottawa.

Il y a ici plus que l'appui de politiciens d'une même idéologie. Klein et Filmon sont des amis personnels de Jean Charest. Voilà la vraie raison de ce jeu d'influence. Ralph Klein l'a très bien signifié mardi soir à Calgary. Il s'est suffisamment distancé du politicien et de son parti, mais il disait être là pour un ami. Pour bien le démontrer, il a rappelé à l'assistance ses visites à North Hatley en insistant sur la grande hospitalité de «Jean et Michèle».

L'amitié ne s'achète pas. Mais Jean Charest sait la cultiver. Klein est effectivement venu plusieurs fois en Estrie sur invitation de Charest. Raresment cependant a-t-il accepté que les médias en soient informés. Charest ne recevra pas l'appui officiel de Mike Harris, premier ministre de l'Ontario où il fait campagne aujourd'hui. Mais il le compte aussi au rang de ses amis personnels, venu entre autres, faire du ski avec lui à Orford.

La semaine dernière il avait compté sur la présence du Premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, Pat Bines. Ce serait encore une fois un bon ami. Or, Bines a une histoire qui sied bien à Charest. Seul député conservateur de son parti, négligé dans les sondages au départ de la dernière campagne provinciale, il a finalement remporté un gouvernement majoritaire. Imaginez les rêves de Charest quand son «ami» lui raconte de telles histoires politiques.

«Un service en attire un autre» dit-on souvent. Plus encore, l'amitié personnelle favorise les appuis en temps opportun en politique. Si le hasard semble toujours favoriser Charest, force est de reconnaître que le chef conservateur sait l'aider. Plus la campagne avance, plus, au fond, constate-t-on qu'il n'a rien laissé au hasard pendant ses trois années de traversée du désert. Il avait déjà planifié tout cela des années auparavant.

La renaissance du PC compte beaucoup sur le charme populaire de son chef; elle s'appuie surtout sur son sens politique à se faire «de bons amis». Encore faut-il que ces amitiés ne soient pas éphémères. Les meilleurs amis font parfois les pires ennemis. Qui dit que Klein n'attend pas dans le couloir conservateurs de remplacer Charest s'il devait ne pas livrer la marchandise?

J.P.

BILLET



Pierre DUBOIS

Un talon d'Achille?

L'intervention musclée du conseil municipal de Sherbrooke contre les chiens agressifs semblait, au lendemain de l'agression d'un pit-bull sur une jeune enfant, tomber sous le sens et recueillir l'assentiment général.

Mais c'était compter sans l'attachement d'un très grand nombre de citoyens et de citoyennes pour leur animal de compagnie. Comme le faisait remarquer un commentateur radiophonique, les élus municipaux décident souvent des dépenses de plusieurs millions \$ devant une salle du conseil vide. Il a suffi que l'on légifère sur la présence des chiens en ville pour que l'on fasse salle comble, balcon compris.

La pétition de 750 noms de citoyens opposés à l'interdiction des pit-bulls, recueillis en quelques jours seulement, montre un attachement sans équivoque des gens pour leurs animaux et a fait reculer les membres du conseil.

Bien que la réglementation entre en vigueur dès le 24 mai et interdise, entre autres, la présence de chiens dans des manifestations populaires, le discours officiel s'est adouci. On parle maintenant de poursuivre la démarche de consultation avant d'interdire certaines races.

La réaction massive des citoyens n'est pas tellement surprenante. Beaucoup de gens voient dans leur toutou ou leur chaton un compagnon, une présence, presque un enfant pour certains.

Et pour se faire une idée du nombre de personnes qui possèdent un tel animal, nous n'avons qu'à voir les chiffres d'affaires reliés aux soins des animaux domestiques. Pour l'Amérique du Nord, c'est une activité économique dépassant les 30 milliards \$, annuellement.

Dans la plupart des marchés d'alimentation, l'espace qu'occupe dans les rayons la nourriture pour chiens, chats ou oiseaux est aussi important que celui qu'occupe la bière. Quand on considère la quantité de bière qui se boit au Québec, c'est vous dire l'importance du marché de la bouffe et des produits divers pour animaux domestiques.

La réaction rapide des propriétaires de chiens au conseil municipal de Sherbrooke laisse présager la même mobilisation dans les salles de conseil de toutes les municipalités des environs qui veulent aussi adopter des règlements pour ne pas se retrouver avec tous les chiens indésirables de leur ville voisine.

Mais la démonstration de mardi soir fera sans doute réfléchir les édiles municipaux de toute la région. Ils adopteront probablement des règlements sur les allées et venues des chiens. Mais la réglementation aura sans doute les dents moins pointues qu'on aurait pu anticiper à prime abord.

Intervenir trop durement pourrait provoquer des réactions fort émotives et, en bout de ligne, coûter des votes. Plusieurs élus flairent sans doute maintenant que ce règlement peut devenir un talon d'Achille.



POINT DE VUE

Un règlement ridicule!

J'aimerais donner mon opinion concernant l'article «Finis les pit-bulls» paru dans votre journal. Je suis complètement en désaccord avec ce que l'on propose. Ce n'est pas juste pour les propriétaires de cette sorte de chien.

Je pense que c'est injuste et complètement ridicule. La Ville de Sherbrooke veut mettre fin à cette race parce qu'une fillette s'est fait mordre. Ce ne sont pas seulement les pit-bulls qui mordent les personnes mais tous les chiens. Si on veut se débarrasser des pit-bulls parce qu'ils mordent, il faudra se débarrasser de tous les chiens car ils mordent tous.

Je me suis déjà fait mordre par un doberman et par un golden retriever. Vous savez, même les petits chiens mordent. Je pense que la Ville de Sherbrooke panique. La petite fille qui s'est fait mordre n'est pas morte, elle est juste blessée. De plus, ce qui est encore plus ridicule, c'est que les pit-bulls ne sont pas plus dangereux que d'autres chiens. Un boxer ou un rottweiler l'est tout autant.

Il est vrai que vous voulez protéger la ville mais il y a des limites. Ça me frustre de voir que les propriétaires doivent se défaire de ces chiens. Peut-être que le maire de Sherbrooke n'a pas d'animaux. S'il en avait un, il réaliserait jusqu'à quel point une personne peut s'attacher à un animal et le règlement proposé ne serait pas si strict.

Enfin, je souhaite plutôt qu'on donne une amende à tous les propriétaires dont le chien attaque ou mord et qu'importe si le chien est petit ou gros. C'est vrai, il y a de la discrimination entre les humains, mais ne commençons pas avec les animaux. Bientôt, si un chat griffe, faudra-t-il l'euthanasier? Ville de Sherbrooke, votre règlement est ridicule.

Melissa Forest
Sherbrooke

Le juste milieu

M. Perrault
Maire de Sherbrooke

Ce mercredi 14 mai, j'ai déposé une plainte à la Société protectrice des animaux de l'Estrie concernant une animalerie où les chiens sont loin d'être traités en «pacha». J'ai vu ces bêtes entassées dans des cages étroites et sans eau; la SPAE me confirme la fréquence de ces plaintes. L'organisme se rend sur place, inspecte la dimension des cages, exige du commerçant l'eau nécessaire et immédiatement. Tout ça est très bien.

Là où ça ne va pas, on me dit que la grandeur d'une cage pour chiens, selon le règlement municipal, doit permettre à la bête de se lever, se tourner et se coucher. J'aimerais savoir si vous avez des difficultés en calcul. Combien y a-t-il d'heures dans une journée? Se lever, se tourner, se coucher...

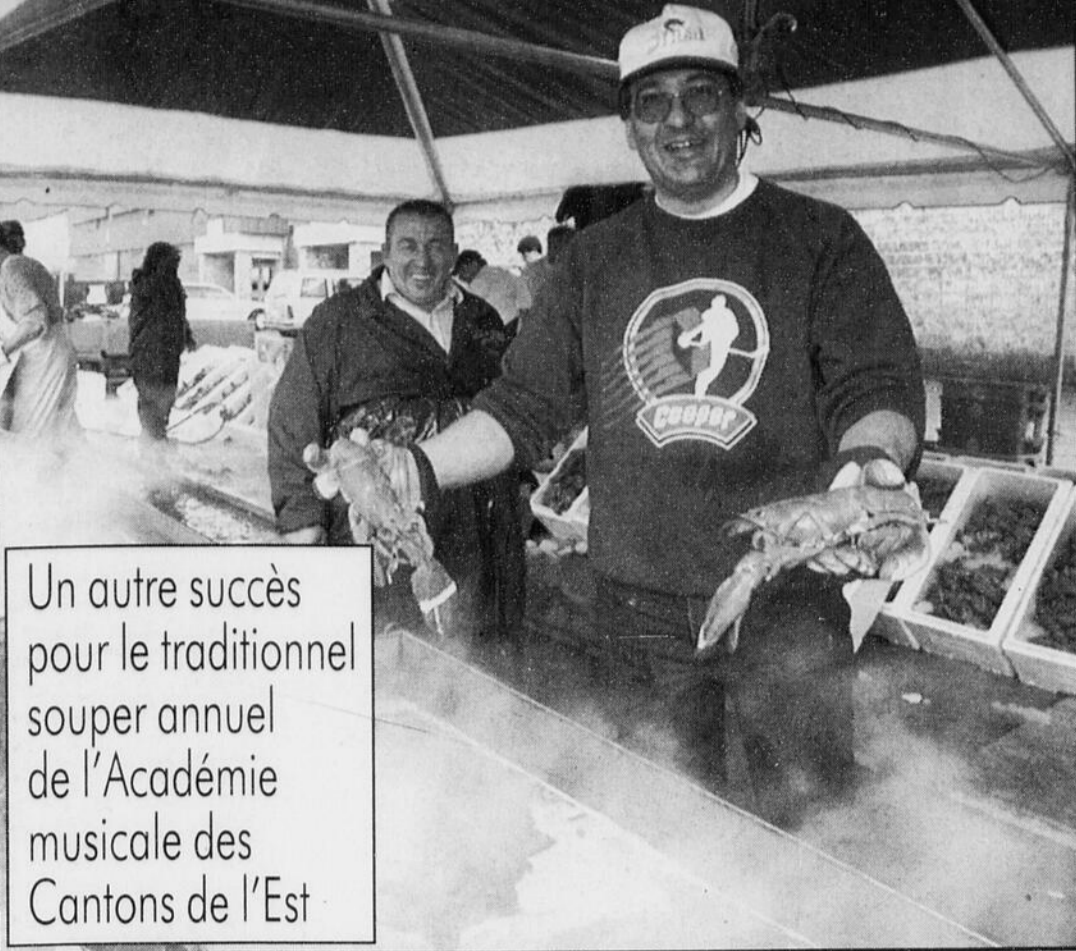
J'ai déjà eu de l'admiration pour vous mais c'est une chose du passé. Vous et votre conseil ne m'impressionnez plus. Vous êtes ignorants, vous ne savez pas mesurer la grandeur de cage convenable pas plus que vous ne savez mesurer les dangers réels que représentent certains chiens. Votre prochaine réglementation est aussi stupide que la précédente. Vous avez un sérieux problème avec les extrêmes: trop petit pour une cage et trop sévère pour une réglementation encourageant le bannissement; le juste milieu, est-ce que ça vous dit quelque chose?

J'ai peur de vous, M. le maire, car dans 10 ans, aurais-je encore le droit de me promener avec un petit chien? Limité et extrémiste, ce ne sont pas de belles qualités pour un chef. Je demande à la population de réagir avant que vous n'alliez trop loin.

Hélène Beaulieu pour les animaux
Sherbrooke

ADMINISTRATION		RÉDACTION		PUBLICITÉ		PRÉ-IMPRESSIION & PRODUCTION		COMPTABILITÉ		TIRAGE		
Raymond Tardif Président et éditeur	René Morin Vice-président Finances et administration	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Stéphane Lavallée Directeur de l'information Pierre Dubois Adjoint à la rédaction	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Adjoint au directeur	Michel Poulin Adjoint au directeur et responsable de la promotion	René Béliveau Directeur	André Roberge Michel Doyon Adjoints au directeur	André Corriveau Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit	André Custeau Directeur	Serge Nadeau Adjoint au directeur

10 000 homards préparés avec une précision militaire



Un autre succès pour le traditionnel souper annuel de l'Académie musicale des Cantons de l'Est

M. Jean Fontaine agissait comme responsable de la cuisson et de la distribution des homards pour le souper bénéfice de l'Académie musicale des Cantons de l'Est hier soir. «Ça demande beaucoup de planification, explique-t-il. Il faut visiter les lieux à l'avance et disposer les tables pour faciliter la distribution. Il faut calculer le temps d'exécution d'un tour de salle, savoir combien de minutes sont nécessaires pour se rendre aux endroits respectifs, etc. Tout est prévu et calculé. Après, je sais combien de bénévoles j'ai besoin et à quelles tâches les confiner.»

Ève BÉDARD

Fleurimont

Vers 19h20, deux magnifiques arcs-en-ciel dominaient le ciel près du Centre Julien-Ducharme à Fleurimont où se tenait hier soir le traditionnel souper de financement «homards à volonté» de l'Académie musicale des Cantons de l'Est.

Sauf qu'au lieu de trouver une marmite d'or au bout de l'arc-en-ciel, comme le veut la légende, c'est plutôt à près de 10 000 homards fumants que nous nous sommes heurtés.

«C'est près de quatre tonnes (huit mille livres) de homards qu'on est en train de préparer ici. Ça correspond à près de dix mille homards!», affirme M. Jean Fontaine, responsable de la cuisson et de la distribution des homards.

Les dix mille homards servent à nourrir les quelque 1900 personnes affamées qui attendent patiemment qu'on leur apporte leur repas. «Mais comment faire cuire tous ces crustacés en si peu de temps?»

En effet, le temps est un facteur de taille dans la préparation et dans l'organisation d'un tel événement... Tout est minutieusement et stratégiquement planifié pour faire en sorte que tous les homards soient cuits une heure, quarante minutes, précisément!

«Ça demande beaucoup de planification, dit M. Fontaine. Il faut visiter les lieux à l'avance et disposer les tables pour faciliter la distribution. Il faut calculer le temps d'exécution d'un tour de salle, savoir combien de minutes sont nécessaires pour se rendre aux endroits respectifs, etc. Tout est prévu et calculé. Après, je sais combien de bé-

névoles j'ai besoin et à quelles tâches les confiner.»

Toute la préparation des homards se fait à l'extérieur des bâtiments du Centre où sous une tente, dix-huit bénévoles dynamiques s'affairent à des tâches bien précises.

«Les homards arrivent dans un camion, congelés et séparés dans des contenants. Après les avoir arrosés d'un jet d'eau froide, ils sont prêts pour la marmite.»

Pour les faire cuire, sept tables de cuisson (de grands contenants rectangulaires de plus d'un mètre de profondeur où bouille de l'eau), alimentés par deux gros réservoirs de gaz propane sont disposés.

«Ça représente l'équivalent d'énergie nécessaire pour chauffer 150 maisons à -30 degrés», remarque M. Fontaine.

Des bénévoles expérimentés

Les homards mijotent sept minutes et au bout de ce délai, de braves bénévoles se précipitent et les étalent sur une table prévue à cet effet. L'étape suivante consiste à en déposer un nombre précis dans des bacs qui seront ensuite acheminés dans les deux différentes salles du Centre. La distribution se fait par une vingtaine de bénévoles tout aussi enthousiastes que les précédents.

Ce n'est pas la première année que ces bénévoles participent à l'événement, la preuve, ils ont su y acquérir une certaine expérience:

«Quand on arrive à la maison le soir, défendu d'entrer! Il faut se déshabiller dehors ou dans le garage!», s'exclame un bénévole, en parlant, bien entendu, de l'odeur poissonneuse des ses vêtements.

AU PALAIS DE JUSTICE

Elle met le feu à ses vêtements par dépit

Sherbrooke - Des agents correctionnels sont intervenus pour éteindre le feu qu'une femme aurait mis avec une allumette à ses vêtements au bloc cellulaire peu après une comparution au palais de justice, à Sherbrooke.

Elle a subi des brûlures aux mains et aux jambes, dont on ne connaît pas la nature, avant d'être conduite par ambulance dans un centre hospitalier.

Cet épisode est survenu à la suite d'un ajournement pour des vérifications sur sa situation, au cours duquel cette femme avait manifesté sa contrariété.

Elle avait été traduite devant le tribunal pour y être inculpée de méfait en brisant le mur d'un appartement et de menaces faites devant des policiers à l'égard d'une autre personne le 13 mai.

Me Joël Bourassa a alors obtenu une évaluation d'aptitude de sa cliente qui a été renvoyée au Pavillon Bowen du CUSE.

Un psychiatre a produit un rapport manuscrit concluant que l'accusée est apte à être jugée.

La procureure Hélène Fabi a réclamé au retour de la femme une remise pour des vérifications, mais cette dernière a fait part de son désir de ne pas être transférée au centre de détention.

Le juge Gérard Desmarais de la Cour du Québec a dû reporter l'audience en attendant le débat sur la remise en liberté.

L'inculpée a fait, en quittant, du vacarme dans une salle attenante au tribunal avant d'être conduite au bloc cellulaire.

C'est à cet endroit qu'elle aurait mis le feu à sa robe avec des allumettes se trouvant en sa possession puisque fumeuse.

Les gardiens sont intervenus en apercevant de la fumée dans la cellule et l'un d'eux a éteint le feu avec ses mains.

Un avant-goût de la prison

Sherbrooke - Le juge Gérard Desmarais de la Cour du Québec a donné hier un avant-goût de la détention à deux individus en les écrasant pendant 90 minutes avant de leur imposer à chacun des amendes de 700 \$ et une probation de trois ans.

Les frères Patrick et Luc Blanchette, âgés de 26 et 25 ans, avaient reconnu leur culpabilité au cambriolage d'un VTT dans une enceinte clôturée d'Hydro-Québec à Val-Joli, au vol d'une génératrice dans un container ainsi que de trois vélos.

Le juge Desmarais a dit aux prévenus espérer que cette période de réflexion les incitera à revenir à un comportement adéquat.

Me Patrick Gladu avait réclamé des amendes pour ses clients ayant été interpellés après avoir quitté les lieux où tout a été abandonné à l'arrivée de patrouilleurs.

Il a insisté sur la collaboration des accusés par la suite avec la police et la justice.

Les prévenus avaient déjà commis des peccadilles dans le passé et sont en mesure d'acquiescer des pénalités.

La procureure Hélène Fabi était en accord avec des amendes et une probation mais a obtenu une ordonnance pour empêcher ces jeunes de communiquer avec un complice.

1 FENÊTRE GRATUITE

OU 6 MOIS SANS INTÉRÊT NI DÉPÔT NI PAIEMENT

A l'achat de 6 fenêtres au prix courant, obtenez la 7e gratuite (la moins chère des six) sur approbation du crédit.

Rodrigue TREMBLAY

l'assurance d'un travail de qualité

Acier
Aluminium
Vinyle
Portes
Fenêtres
Gouttières
Serres

2540, rue Roy, Sherbrooke (819) 346-4527

À l'achat de celui-ci...

obtenez celui-là à 1/2 prix!

Et vice-versa.

Profitez vite de cette offre spéciale sur les peintures de première qualité sélectionnées en magasin!

BETONEL
Le vrai magasin de peinture

Certaines restrictions s'appliquent, voir détails en magasin.

Information : 1-888-BÉTONEL Adresse Internet : www.betonel.com

**EST: 44, rue Windsor
564-7889**

**OUEST: 1666, rue Galt Ouest
564-2420**

GRATUIT!
Apportez cette annonce chez votre marchand BÉTONEL participant et en profitant de cette offre, vous recevrez un pinceau gratuit!

**UNE ACCORD, ÇA PART VITE!
PAS ÉTONNANT.**

Accord SE «édition spéciale» 1997

LE GRAND AMOUR, À PETIT TAUX

4,8%*

FINANCEMENT MAXIMUM DE 60 MOIS

OFFERT POUR TOUTE ACCORD 1997 NEUVE.

AUCUNE LIMITE • TAUX FIXE • TERME DE 24 À 60 MOIS • FINANCEMENT DU CONSTRUCTEUR

EXEMPLE DE FINANCEMENT: VOUS POURRIEZ ÉCONOMISER PLUS DE 1868 \$ EN FINANÇANT 20 000 \$ PENDANT 48 MOIS AU TAUX DE 4,8 %, EN COMPARAISON D'UN TAUX BANCAIRE DE 9,0%**. Renseignez-vous chez un concessionnaire Honda.

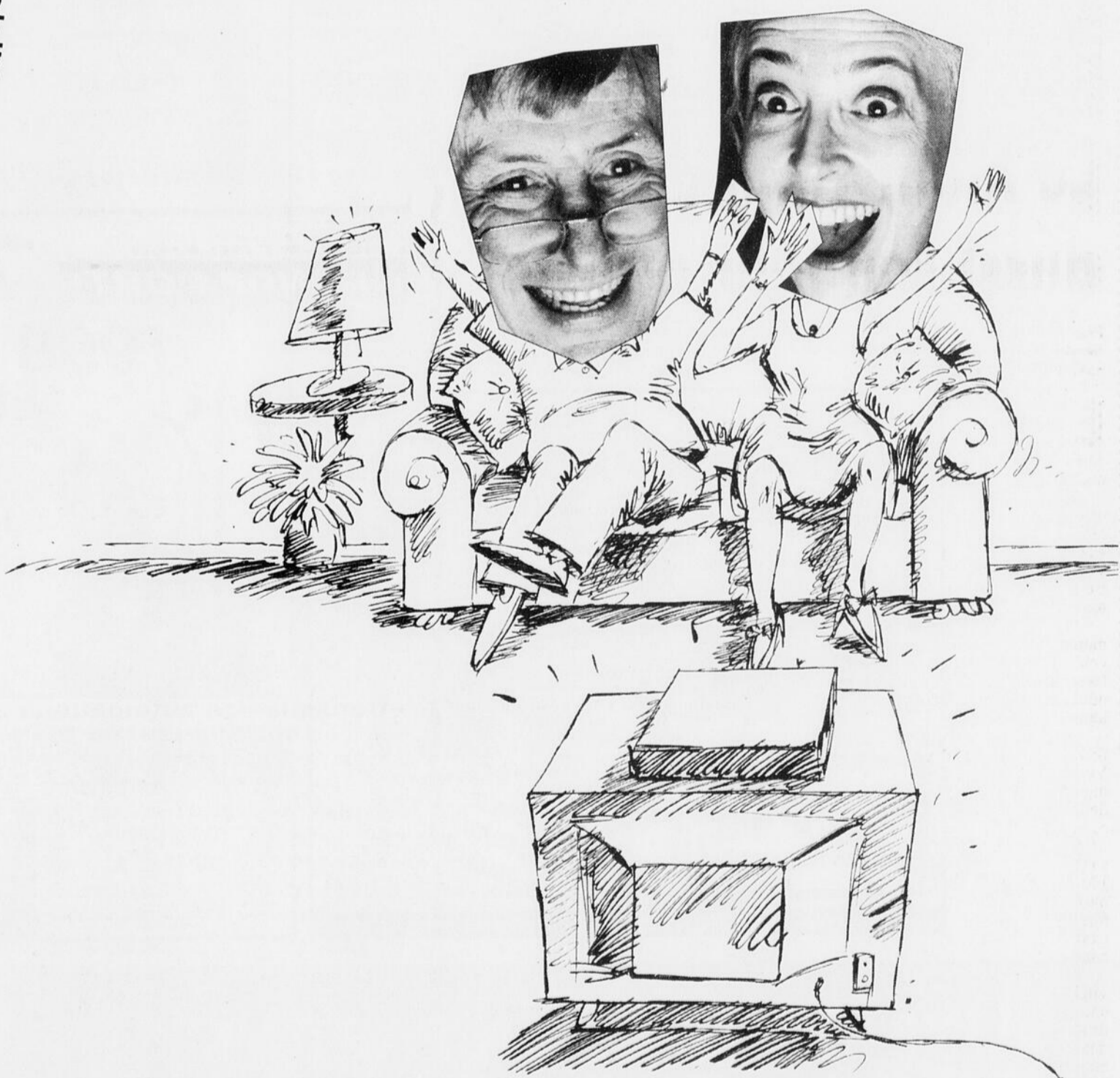
OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE

DES TAUX SPÉCIAUX DE LOCATION-BAIL SONT ÉGALEMENT OFFERTS POUR UNE DURÉE LIMITÉE. PARLEZ-EN AU CONCESSIONNAIRE HONDA. COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9 POUR SAVOIR OÙ SE TROUVE LE CONCESSIONNAIRE LE PLUS PRÈS OU POUR OBTENIR UN CATALOGUE.

*Ce taux de financement de 4,8 % pendant 24, 36, 48 ou 60 mois est sujet à l'acceptation du crédit. Il porte sur toutes les Accord 1997 neuves et est offert temporairement par Honda Canada Finance Inc. seulement. Exemple de financement: 20 000 \$ au taux annuel de 4,8 % - 458,77 \$ par mois pendant 48 mois. Coût de l'emprunt: 2 020,96 \$; coût total: 22 020,96 \$. Un versement initial pourrait être exigé. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. **Ce taux correspond à la moyenne des taux bancaires publiés le 2 avril 1997 à l'égard d'un prêt automobile de 20 000 \$ à taux fixe pour une durée de 4 ans. Les taux sont sujets à variation. Renseignez-vous chez un concessionnaire Honda.



Enfin ! L'ultime expérience de la télé digitale par satellite. Une clarté d'image hors pair, un son inégalé et un univers de choix parmi les meilleurs canaux.



1 888 554-STAR
www.starchoice.com

STAR CHOICE
 Visez plus haut

Star Choice : l'aventure cosmique à la portée de tous.